

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

La société OPTIMEA, domiciliée au 34 rue du moulin des bruyères 92400 Courbevoie

Déclare

sous sa responsabilité que le modèle OAC-270-SDIN – INVERTER OPTIMEA
et accessoires correspondants

sont conformes aux directives et aux normes mentionnées ci-dessous :

Low Voltage Directive LVD – 2014/35/EU :

EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A14:2019 + A2:2019

+A15:2021 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1 : Prescriptions générales

EN 60335-2-40:2003 + A11:2004 + A12:2005 + A1:2006 + A2:2009 + A13:2012

Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-40 : Règles particulières pour les pompes à chaleur électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs particulières pour les pompes à chaleur électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs

EN 62233:2008 Méthodes de mesure des champs électromagnétiques des appareils ménagers électromagnétiques des appareils électrodomestiques et appareils analogues en ce qui concerne l'exposition humaine

Directive RED 2014/53/UE

EN 301 489-17 V3.2.4:2020

EN 301 489-1 V2.2.3:2019

EN 300 328 V2.2.2:2019

EN 62311:2008 EN 50665:2017

EN IEC 61000-3-2:2019

EN 61000-3-3:2013/A1:2019

EN 55014-1:2017

EN 55014-1:2017/A11:2020

EN 55014-2:2015

EN 60335-1:2012/A2:2019

EN 60335-2-40:2003/A13:2012

EN 62233:2008

Le 17/03/2025

